

L'ÉPREUVE ORALE DU DNB 2024 – Collège GASTON SERPETTE

OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

Une épreuve obligatoire notée sur 100 points : maîtrise de l'expression orale = 50 points et maîtrise du sujet présenté = 50 points

L'épreuve consiste à présenter à l'oral un projet mené au cours d'activités pratiques du cycle 4. Les projets sont encadrés par les professeurs en cours ou pendant les heures de vie de classe et demandent un investissement régulier des élèves.

QUEL OBJECTIF PRESENTER ?

Un parcours éducatif :

- Parcours Avenir
- Parcours citoyen
- Parcours santé
- Parcours artistique et culturel
- Histoire des arts

MODALITES DE L'ÉPREUVE

1. Durée de l'épreuve :

Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe de 2 élèves maximum. En cas de présentation en groupe, les élèves n'auront pas la possibilité de modifier ce choix une fois le formulaire signé par les parents et transmis au secrétariat. L'élève peut faire le choix d'effectuer une partie de sa présentation dans une langue vivante étrangère enseignée au collège.

L'épreuve se déroule en deux temps, attribués ainsi :

Composition du groupe	Exposé oral	Entretien avec le jury	Durée totale de
1 personne	5 minutes <u>Le candidat peut appuyer son exposé sur une réalisation concrète : une diapositive de 3 images maximum ou une photo papier ou un enregistrement audio ou un objet</u>	10 minutes	15 minutes
2 personnes	10 minutes Chacun des candidats intervient	15 minutes Avec le groupe	25 minutes

2. Attendus de l'épreuve :

L'épreuve orale est une soutenance : elle a pour objet d'évaluer la capacité de l'élève ou du groupe à exposer la démarche qui a été la sienne (compétences et connaissances acquises grâce à ce projet).

Les supports utilisés pour accompagner l'exposé ne peuvent qu'illustrer la présentation synthétique du projet.

3. Calendrier de l'épreuve :

Retour du formulaire provisoire sur le sujet retenu auprès du Professeur Principal : **le 15 avril 2024 délai de rigueur**

Retour du formulaire définitif sur le sujet retenu auprès du Secrétariat de Direction par le PP : **le 19 avril au plus tard**

Transmission des sujets aux membres des jurys par le chef d'établissement : **le 07 Mai 2024**

Epreuve orale du DNB au collège Gaston Serpette : épreuve blanche **le mardi 14 mai 2024**

épreuve **le mercredi 5 juin 2024**

4. Evaluation de l'épreuve :

Le jury est composé de deux professeurs qui évalueront la capacité à expliquer le projet et ce qui en a été retenu.